

Dossier Pôle EJE
p 12-13

Deux nouveaux pieds de vigne sur la « Butte des champions »



Pour rendre hommage aux vainqueurs cyclistes du mont Ventoux, la municipalité de Bédoin a décidé de créer la « Butte des champions » avec pour cadre l'imposante face sud du mont Ventoux. Elle se situe à l'entrée de Bédoin, au rond-point dit « du cycliste ».

Au fil du temps, la vigne de la « Butte des champions » s'enrichit de nouvelles plantations par des vainqueurs du Ventoux, des champions cyclistes, des personnalités du monde cycliste, des artistes, des journalistes, etc. En 2015, c'était Raymond POULIDOR qui était parmi nous à la vigne des champions et en juillet dernier Madame Janine ANQUETIL, veuve de Jacques ANQUETIL, plantait également un jeune cep.

Plus récemment, le vendredi 9 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir le champion cycliste Laurent JALABERT, 138 épreuves internationales à son palmarès, champion de France en 1998, champion du monde contre la montre en 1997, vainqueur du Tour d'Espagne en 1995, etc., et maintenant commentateur sportif à France Télévisions.

Invité par GSF, entreprise de nettoyage industriel et le Team Europe Énergie, organisateurs du Défi du Ventoux - Trophée Éric CARITOUX, Laurent JALABERT a fait la montée du Ventoux à la tête de nombreux participants, le samedi 10 septembre. C'est aux côtés d'Éric CARITOUX, notre champion régional, qu'il a ajouté son pied de vigne devant près de 200 personnes qui voulaient voir « Jaja » de près.

Les plants de vigne sont offerts par la « Confrérie du plant de vigne de Caromb » puis élevés par les apprentis de l'UFA (Unité de Formation Agricole) du lycée « Louis Giraud » de Carpentras-Serres. C'est un moyen de faire participer des acteurs locaux à cette initiative, et d'associer la commune de Bédoin et l'AOC Ventoux (appellation d'origine contrôlée Ventoux) à la réputation des épreuves cyclistes du mont Ventoux. Par qui seront plantés les prochains pieds de vigne ?

Denis FORT

Fêtes à Bédoin

C'est avec une pointe de nostalgie que se sont achevées les grandes fêtes votives qui ont animé notre commune de Bédoin tout l'été : bals populaires et danses endiablées, parties de pétanque, chichis et crêpes, dégustation de vins, manèges, course de push-cars, spectacles et feu d'artifice, des nouveautés : concours de belote, paëlla géante et défilé de vieux tracteurs, etc.

Eh oui, tout cela s'en est allé ! Alors vivement l'année prochaine en comptant bien évidemment sur nos associations fidèles et impliquées ! Merci à vous tous.

Pensons déjà à notre prochain rendez-vous de la fête de Noël à Bédoin, les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 décembre ! A bientôt.

Morgane CHAPOT



Le marché paysan reviendra...



Après 6 mois de présence le samedi en fin d'après-midi, sur la place de la République, le marché paysan de Bédoin a terminé sa saison le dernier week-end de septembre.

Le bilan de cette 2^e année d'existence est très positif : la satisfaction est partagée aussi bien par les producteurs venus plus nombreux, une vingtaine chaque samedi, que par les consommateurs dont la fréquentation fut nettement supérieure à celle de l'année dernière, déjà importante.

Il est aussi devenu le lieu de rencontre, sur la place du village, où de petits groupes ont le plaisir de se retrouver pour « blaguer » ensemble au milieu de la place ainsi que sur ses bancs.

Cette vie sociale qui s'est créée naturellement au cœur de Bédoin grâce à ce marché, comble nos espérances.

Rendez-vous l'année prochaine, au samedi 1^{er} avril 2017 (non, ce n'est pas un poisson !)

Jean-Louis RIBAS

Attentat de Nice

La commune a organisé le 17 juillet dernier une cérémonie de recueillement sur le parvis de la mairie à laquelle étaient conviés population et élus. Pierre COLIN a su exprimer la dignité et l'émotion collective des participants. La cérémonie a pris fin après l'observation d'une minute de silence.

Denis FORT



E ditorial

Un été 2016 exceptionnel !

Exceptionnelles, les conditions météorologiques et la chaleur qui, avec des excès encore inégalés, ont mis à mal la végétation. Souhaitons que les vendanges plus tardives nous offrent un vin de qualité.

Exceptionnelle, la fréquentation de notre Ventoux par les cyclistes, notamment, venus plus nombreux pour le Tour de France que nous avons accueilli à Bédoin le jour du 14 juillet, avec une arrivée d'étape exceptionnelle elle aussi !

Dès le printemps, une activité cycliste accrue de groupes organisés et d'individuels également, a été constatée sur la montée au sommet. Avec plusieurs accidents, parfois mortels, il est bon de rappeler que la prudence sur la route est essentielle, principalement en descente, et qu'entraînement et contrôle médical sont nécessaires pour grimper le Ventoux, montagne difficile à gravir. La croissance de la fréquentation cycliste pose aussi la question de nos capacités d'accueil. Des groupes nombreux viennent à Bédoin et, faute d'hébergement suffisant, ne font que passer sans possibilité d'y séjourner et de contribuer à la vie économique de la commune. Ne serait-il pas temps de réfléchir à des structures de qualité qui permettraient d'élargir l'offre et la saison touristique ?

Début septembre, la vie scolaire a repris. Les effectifs sont stabilisés, voire en légère progression. Avec l'arrivée d'un nouveau directeur au pôle « enfance jeunesse éducation » de la mairie, les temps d'activités périscolaires sont renouvelés. Le principe de gratuité pour les familles, voulu par le conseil municipal, est maintenu.

Une fois de plus, la fête de l'automne et des associations a mis en évidence, dans une ambiance familiale et détendue, la vitalité du tissu associatif de Bédoin. Nombreux sont les contacts et les adhésions qui ont eu lieu lors ce rendez-vous annuel.

Après les flux de l'été, les travaux d'investissement vont reprendre :

- les plans de la maison de santé pluri professionnelle où nos trois nouveaux médecins ainsi que dix autres praticiens pourront s'installer, ont été validés, de même que ceux de la nouvelle maison de retraite (EHPAD) de 70 lits. Les permis sont en cours d'obtention et les phases opérationnelles commenceront bientôt.
- les projets du boulodrome et d'une nouvelle salle de sport en sont quasiment à la phase de dépôt des plans et vont pouvoir avancer.
- les modifications du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui, je le précise à nouveau, n'ont pas vocation à classer des terrains en zone constructible mais à mettre en conformité notre document d'urbanisme avec nombre de nouvelles lois, seront lancées cet automne.

Autant de chantiers sur lesquels s'activent élus et agents municipaux dans le but de mieux vous servir.

Bien cordialement,
Luc REYNARD et le Conseil Municipal



Monsieur le Maire invite les nouveaux résidents à un apéritif de bienvenue le vendredi 18 novembre 2016 à 18h30 au centre culturel Hélen Adam

Une visite commentée du village ainsi qu'une découverte de la bibliothèque municipale vous seront proposées avant cette réception. Rendez-vous devant le Centre culturel à 16h
Inscrivez-vous par avance à l'accueil de la mairie ou sur le site www.bedoin.fr (rubrique « Actualités »).
Au plaisir de vous rencontrer et de faire votre connaissance.

Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 84 - Octobre 2016 trimestriel



Lou Passadou - Journal municipal d'information
Mairie & 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : Luc REYNARD
Rédacteur en chef : Denis FORT

Photos : Mairie de Bédoin

Assistante de rédaction : Sylviane BENEZECH

Suivi de Fabrication : Nathalie EYMERÉ

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »

Tirage 2000 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Compte-rendu du Conseil Municipal	4-5
Les travaux à Bédoin	6-7
50 ^{ème} anniversaire de la CoVe	8
La vie à Bédoin	9-17
Les sportifs à l'honneur	18-20
La vie associative	21-23
État-civil, Cabinet médical, Garde des Médecins ...	24

Présents : Luc REYNARD, Pierre COLIN, Colette LECLERCQ, Jean-Marc PETIT, Nathalie REYNARD, Janine TREVILY, Michèle MASSENDES, Denis FORT présent à partir de la délibération n° 4, Chantal BLANC, Michel DELL'INNOCENTI, Patrick CAMPON, Vincent POUILLAUDE, Morgane CHAPOT, Christiane MAHLER, Patrick ROSSETTI, Alain CONSTANT, Carole PERRIN,

Absents ayant donné procuration : Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Denis FORT jusqu'à la délibération n° 3, Jean-Louis RIBAS, Blandine RASSELET, Emmanuèle BREYSSE, Gilles BERNARD

Approbation du compte rendu de la séance du 23 mai 2016, à l'unanimité.

**Délibération n° 1
Installation d'un nouveau conseiller municipal**

A la suite de la démission de Mme Gilberte LEVY-CONSTANT, le conseil municipal prend acte de la vacance d'un siège et procède à l'installation de Mme Carole PERRIN.

**Délibération n° 2
Décisions modificatives budget primitif 2016**

Sont proposées trois décisions modificatives :

- le remboursement d'une partie indue de la subvention FEDER octroyée pour les travaux de l'église en 2012,
- l'ajustement des crédits destinés à la dotation aux amortissements des subventions d'équipement perçues et versées durant l'exercice 2015,
- l'ajustement des crédits prévus à l'article 6574 au regard des demandes de subventions.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 3
Décision modificative budget annexe camping piscine**

Il s'agit de prévoir des crédits afin de permettre l'amortissement de la subvention municipale pour l'aménagement de l'aire de camping-cars. Cette subvention de 183 000 € étant amortie sur la même durée que le bien, à savoir 30 ans, la dotation annuelle s'établit à 6 100 €.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 4
Décision modificative budget annexe forêts**

En 2016, la commune a engagé un chantier-jeunes au jas du Temple en signant une convention avec l'APARE-CME. Le plan de financement ayant été modifié, il est proposé un virement de crédit supplémentaire de 1 000 €.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 5
Aide à l'installation de médecins**

La municipalité a entrepris plusieurs démarches pour faciliter l'installation de médecins sur la commune, afin de garantir à la population une continuité d'accès aux soins. Les docteurs Jean Louis GUBERT et Anthony CASEGAS se sont installés sur la commune à compter du 4 juillet pour le premier et du 16 août pour le second. Il est proposé que tous deux bénéficient d'une prise en charge de leur loyer par la commune à hauteur de 10 000 € à raison de 415 € par mois en attendant l'ouverture de la maison de santé. En contrepartie, les deux médecins s'engagent à exercer sur la commune pendant une période minimale de 4 ans. Pour le budget primitif 2016, il s'agit de prévoir des crédits de 2 490 € pour le docteur GUBERT et de 2 075 € pour le docteur CASEGAS.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 6
Subvention exceptionnelle au Racing Club de Bédoin**

L'acquisition d'un nouveau minibus a occasionné des frais annexes à hauteur de 1 600 €. Il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de 1 600 € au profit du RCB.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 7
Chantier jeunes UNION APARE-CME, modification du plan de financement**

En 2016, la commune a engagé un chantier-jeunes au jas du Temple en signant une convention avec l'APARE-CME. Le plan de financement finalisé fait ressortir une participation municipale intégrant la subvention départementale à 16 784,99 €. (+ 1 282 €).

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 8
Approbation de l'avant-projet définitif de la maison de santé pluri professionnelle**

La société CITADIS a présenté l'avant-projet définitif de la MSP établi par la maîtrise d'œuvre qui chiffre le montant des travaux à 356 010 € pour le bâti-

ment, et à 53 700 € pour les VRD et le parking des professionnels de santé. Il s'agit d'approuver l'APD, d'autoriser CITADIS (assistant maître d'ouvrage) à signer l'avenant avec le maître d'œuvre et d'autoriser le maire à signer la demande de permis de construire.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 9
COVE, convention de mise à disposition à titre gracieux de la plateforme internet mutualisée**

La COVE a développé une plateforme internet mutualisée qu'elle se propose de mettre à disposition des communes afin de permettre à ces dernières un accès à des données partagées et à des fonctionnalités développées tout en conservant un site internet autonome. La plateforme accroît les informations mises à la disposition des administrés.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 10
Adhésion à l'Association des Élus au Patrimoine de Vaucluse**

L'objet de cette association est de constituer un réseau de professionnels, d'experts, de conseillers et de personnes ressources dans différents domaines susceptibles d'aider à défendre, sauvegarder et valoriser le patrimoine Vauclusien présentant un intérêt historique, culturel ou artistique. La cotisation annuelle est de 100 €.

Vote à l'unanimité

**Délibération n° 11
Transfert de personnel lié à l'extension de la définition de l'intérêt communautaire en matière d'accueil de la petite enfance**

La compétence communautaire a été étendue au domaine de la petite enfance. Dans ce cadre, la COVE a voté le transfert des personnels exerçant leurs fonctions dans les services concernés. Pour Bédoin, il s'agit de la structure multi-accueil. Ainsi, toutes les crèches de la communauté d'agglomération seront gérées par la COVE. Les personnels conservent leur régime indemnitaire ainsi que leurs avantages acquis. 23 votants, 17 pour, 6 contre (A. Constant, G. Bernard, G. Levy Constant, P. Rossetti, C. Mahler et P. Campon)

**Délibération n° 12
Vacation de médecins dans les structures petite enfance**

La désignation d'un médecin rattaché à la crèche vise à garantir des conditions d'accueil des tout-petits au plan de leur santé, de leur sécurité, de l'hygiène et du bien-être. Le taux horaire de vacation est de 50 €.

Vote à l'unanimité

Délibération n° 13

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de Vaucluse pour l'accueil de loisirs sans hébergement et l'accueil jeunes

Le département participe au financement des accueils de loisirs. Disposant d'une telle structure, la commune demande une subvention de 0,90 € par jour et par enfant pour l'année 2015/2016.

Vote à l'unanimité

Délibération n° 14

Nouveau centre de secours de Bédoin, cession de la parcelle G n° 1305 au SDIS :

Il s'agit de rectifier une erreur matérielle... La délibération du 28 mars 2012 du conseil municipal prévoyait

une mise à disposition du terrain communal alors que la convention signée avec le SDIS mentionnait une cession gratuite. Cette rectification est nécessaire pour faire aboutir le transfert de propriété.

Vote à l'unanimité

Délibération n° 15

Acquisitions foncières

La commune poursuit son programme d'acquisitions foncières. Il s'agit ici des parcelles F n° 1098 (880 m²), F n° 1099 (550 m²) et F n° 1100 pour 620 m². Le propriétaire, M. Jean-Paul MOURIES, a donné son accord de principe pour un montant de 10 250 €.

23 votants, 18 pour, 5 contre (A. Constant, G. Bernard, G. Levy Constant, P. Rossetti et C. Mahler)

Délibération n° 16

Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, vidéo-protection, appel à projets

L'installation de dispositifs de vidéo-protection vise à améliorer la tranquillité publique et à prévenir la délin-

quance. Elle peut faire l'objet de subventions du FIPD si elle assure la sécurité des personnes, si elle prévient les atteintes aux biens, si elle protège les bâtiments publics et si elle prévient le trafic de stupéfiants. En l'état, la commune est équipée de 4 caméras. Il est question ici d'ajouter 4 caméras (2 « route de Carpentras » et 2 « quartier Saint-Marcellin »), de déplacer le centre de supervision, de mettre en place des liaisons par fibre optique et de mettre en œuvre un système de communication radio. Le coût d'installation d'un tel dispositif se monte à 18 800 € et est éligible à une subvention de 40 %.

23 votants, 22 pour, 1 contre (P. Campon).

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Conseil municipal

Monsieur Luc REYNARD, vous informe que Monsieur Pierre COLIN, premier adjoint en charge des finances et rédacteur en chef du Passadou, a connu des ennuis de santé. Les nouvelles sont rassurantes.

En son absence, ce numéro a été rédigé de façon collégiale sous la responsabilité de Monsieur Denis FORT. Nous en remercions chacun et nous souhaitons un prompt rétablissement à Pierre COLIN.

Il vous fait part, également, de l'arrivée de Madame Carole PERRIN, membre de la liste « Bédoin et le Mont-Ventoux, l'avenir ensemble ». Elle a rejoint le conseil municipal lors de la séance publique du jeudi 7 juillet dernier, remplaçant Madame Gilberte LÉVY CONSTANT, démissionnaire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales auprès du service des élections de la mairie jusqu'à 31 décembre 2016 à 12h. Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et si possible de votre ancienne carte d'électeur.

2017 est une année de refonte électorale, aussi de nouvelles cartes d'électeur seront envoyées à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune.

Si vous avez déménagé, pensez à donner votre adresse complète afin que la carte d'électeur vous parvienne bien dans les temps. Pensez donc à signaler tout changement d'adresse ou de situation de famille au service des élections.

Nous vous rappelons que les élections se déroulent au centre culturel de BEDOIN.

Le service des élections

Un conciliateur de justice à la mairie de Bédoin

En cas de conflit entre deux personnes, le recours à un conciliateur de justice est souvent préférable à un procès.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole nommé par le président de la cour d'Appel. Il est discret, impartial, indépendant et prête serment devant la cour d'Appel.

Il intervient à propos de conflits de voisinage, désaccords entre propriétaire et locataire ou copropriétaires, litiges de consommation, dommages ou malfaçons...

Si vous êtes dans l'une de ces situations, vous pouvez rencontrer Maître Hiely, conciliateur de Justice (huissier de Justice à la retraite) lors de l'une de ses permanences à la mairie, le dernier mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30 à partir du 25 octobre 2016. Les rendez-vous seront pris au préalable en mairie.

Comment procède le conciliateur ? Avec vous et la personne avec laquelle vous êtes en conflit, il étudie le dossier, propose les moyens d'apaiser les tensions et de renouer le dialogue et trouve des solutions acceptables pour les deux parties.

Le recours au conciliateur est entièrement gratuit.

L'église Saint-Pierre de Bédoin, des travaux à échelonner



Une mission de prestations intellectuelles portant sur la réalisation d'une étude de diagnostic concernant l'ensemble des intérieurs et des extérieurs de l'église Saint-Pierre a été confiée à l'architecte spécialiste en monuments historiques, Monsieur LEFÈVRE.

Notre église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

L'étude diagnostic a fait l'objet d'une phase d'instruction administrative de contrôle scientifique et technique, et d'approbation de ses contenus par les services de l'État, le ministère de la Culture. Elle est soumise à l'avis de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), notamment de l'Inspection générales des monuments historiques.

L'étude avait pour objectif de permettre à la commune de Bédoin, propriétaire du monument, de disposer d'une connaissance documentée de l'édifice à la fois historique, architecturale, technique ainsi que d'une programmation estimative et pluriannuelle, par ordre prioritaire, des interventions à envisager.

Les interventions sont quantifiées et localisées. Les causes des désordres sont analysées et les détériorations hiérarchisées par degrés d'urgence.

On retrouve des infiltrations d'eau, des affouillements de fondations, des colonisations biologiques, des fissures, des maçonneries dé-jointoyées, etc. Les causes étant déterminées, la municipalité envisage à présent d'échelonner les travaux sur quelques années après avoir demandé à la DRAC toutes les subventions possibles.

La commune propose de répartir une mise en sécurité de l'édifice sur 3 années :

Année 1 : conservation des peintures, mise en sécurité du périmètre

- réalisation d'un drain au pourtour et dégagement des terres côté ouest,
- stabilisation des peintures murales des bas-côtés,
- dépose des vitraux,
- mise en place de protections en macrolons.

Année 2 : restauration du clocher et des contreforts

- reprise des têtes des contreforts (les contreforts sont constitutifs de la stabilité des voûtes et des murs),
- reprise des étanchéités.

Année 3 : stabilisation des murs et couvertements

- purge des mortiers des murs en partie basse et reprise au mortier de chaux.

Les services techniques travaillent à l'élaboration du cahier des charges de la maîtrise d'œuvre qui aura la charge de la mise en place et du suivi de ces travaux qui avoisineront un million d'euros.



Vers une nouvelle salle de sports

Ceux qui connaissent la salle de sport l'Escandihado, située route de Crillon, savent qu'elle remplit encore son office mais entre les fuites de toiture, ses vestiaires trop petits, ses sanitaires et vestiaires inadaptés aux personnes à mobilité réduite et le manque d'espace de rangement, cette salle mériterait d'être remplacée.

Les principaux usagers de l'équipement seront les clubs dédiés aux arts martiaux, au yoga et à la gymnastique avec tapis de sol. Cette salle pourra bénéficier à d'autres associations. Dans le projet de la commune, ce nouveau local sera construit en fond de parcelle, puis le local existant sera démoli et remplacé par des parkings sur la surface restante du terrain.

Le programme est établi avec l'aide des associations utilisatrices et la consultation d'un maître d'œuvre se fera prochainement.

Travaux réalisés pendant l'été 2016 :

- pose d'une barrière au début de la route de Flassan pour protéger l'accès du marché,
- mise en sécurité de l'îlot LAUGIER, début août,
- travaux à l'école maternelle, les nouveaux revêtements muraux dans la salle de motricité, travaux réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion mené par l'UPV (Université populaire Ventoux), le bureau de direction et le sol souple autour des jeux extérieurs. Ces travaux d'un montant total de 15.568,65 € bénéficient d'une aide départementale de 7.526,00 €,
- réparation en quatre endroits de la clôture du stade municipal par l'entreprise Midi Clôture,
- nouveau podium installé à l'occasion de la fête votive.



Travaux prévus avant la fin de l'année :

- entretien des voiries de fin septembre à courant décembre (impasse des Molles, traverse des Oullies),
- réfection de la couverture de la partie ancienne de l'hôtel de ville avant la fin novembre, celle-ci n'ayant jamais été refaite depuis la construction de l'immeuble.

Dominique ROUYER

A Bédoin, des parkings signalés et gratuits !

En plus des parkings situés dans ses hameaux, le village de Bédoin est équipé de 10 parkings, numérotés P1, P2, etc., qui offrent 3 200 places de stationnement pour les véhicules de nos habitants et de nos visiteurs.

Vous l'aurez remarqué, la municipalité s'est dotée d'une toute nouvelle signalétique directionnelle mise en place aux endroits stratégiques, permettant à chacun de se diriger vers le parking le plus proche.

La signalétique prévue à l'entrée de chaque parking sera posée tout prochainement.

Je vous rappelle qu'à Bédoin le stationnement est entièrement gratuit ! Cette situation est suffisamment rare pour qu'elle soit soulignée. Ces parkings sont à votre disposition : utilisez-les !

Michel DELL'INNOCENTI





Ce 50^{eme} anniversaire de la CoVe, fêté dans la salle du conseil mardi 13 septembre dernier, a été l'occasion de faire le point sur les interventions concrètes au quotidien et sur les projets de la CoVe (communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin) dans notre commune. Chacun sait désormais (voir le PASSADOU précédent) que les compétences se définissent en compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires.

Compétences obligatoires

Dans le domaine du « développement économique », la CoVe prendra en charge :

- la création de l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) et son personnel, ce au 1^{er} janvier 2017, tel que le prévoit la Loi « Nôtre »,
- l'« aménagement de l'espace », il s'agit des transports collectifs, du transport à la demande (Tàd) dont Bédoin bénéficie déjà,
- l'aménagement de la zone artisanale Bédoin-Crillon,
- le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), trame d'une organisation rationnelle du territoire de l'intercommunalité, d'une instruction mutualisée des permis de construire,
- le PLH (Plan Local de l'Habitat) qui permet d'organiser l'habitat,
- le CLSPD (Conseil Local de Prévention de la Délinquance) dans le cadre duquel nous accueillons déjà les services de l'aide aux victimes.

L'accueil des gens du voyage qui entre aussi dans les obligations communales a été résolu au niveau collectif par l'existence de l'aire de Carpentras récemment rénovée.

La collecte des ordures ménagères est aussi dévolue à la CoVe. L'adhésion de Bédoin en 1988 à ce qui était alors le District du Comtat Venaissin, sous le mandat de Monsieur Benoît FIN, répondait d'ailleurs à cette impérieuse nécessité.

Compétences optionnelles (3 au minimum)

La CoVe apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le schéma d'éclairage public et celui de l'élimination des eaux pluviales, entre autres. Elle financera en partie la construction de la nouvelle salle de sport, route de Crillon. L'action sociale locale est, elle, confortée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Compétences supplémentaires

La CoVe intervient chez nous dans les écoles et les crèches pour le sport et la musique, et pour les jeunes

La CoVe se déplace de commune en commune pour fêter, avec chacune d'entre elles, les 50 ans d'existence de l'intercommunalité.

A Bédoin, en présence d'élus, de représentants du tissu associatif de Bédoin et d'agents administratifs, les bougies ont été soufflées par Monsieur Francis ADOLPHE, président de la CoVe, et Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin et vice-président de la CoVe. Tous deux ont rappelé l'impact des compétences exercées par l'intercommunalité sur notre village et évoqué les principes de mutualisation, de solidarité et d'amitié qui animent l'ensemble des élus.

Puis le clip des 50 ans a été projeté.

Bon anniversaire la CoVe !

Denis FORT

avec l'EIS (École Intercommunale des Sports). De nombreuses actions culturelles sont menées sur le territoire communal : visites guidées, conférences, réseau des bibliothèques, balades en scène, festivals, soirées d'automne, etc. Le site de la villa gallo-romaine des Bruns, datant du II^e siècle, a pu être préservé par la CoVe suivant une convention. La crèche et son personnel rejoindront, dès le 1^{er} janvier 2017, et ce suivant une demande fortement portée par les élus, le service petite enfance intercommunal géré par la CoVe.

La fourrière animale et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sont pris en compte également par la CoVe.

Les domaines d'interventions sont donc nombreux et cet article ne se veut pas exhaustif. Il faut cependant se souvenir que les nombreuses interventions prévues par les lois ont été financées grâce à la réversion par les communes de la taxe professionnelle des entreprises à la CoVe (ainsi que d'autres ressources propres !). Leur coût de revient, mutualisé, devient forcément moins élevé pour les communes et, déduction faite des coûts des services qui nous sont fournis, une dotation de compensation annuelle nous est reversée. Ce qui n'est pas le cas pour tous les villages.

Par ailleurs, depuis 2014 ce sont aussi 431.000,00 € qui nous ont été attribués en fonds de concours nous permettant d'abonder les budgets de fonctionnement.

S'il est vrai que les intercommunalités ont été créées pour des économies d'échelle, des structurations à une taille plus importante, il n'en reste pas moins que certaines compétences qui doivent nous être transférées telles la loi GEMAPI en 2018 (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), la loi sur l'eau et la loi sur l'assainissement en 2020, inquiètent les élus intercommunaux.

Le passage à un monopole intercommunal n'est pas encore naturel dans l'esprit des habitants des territoires. Cependant il convient, chaque jour, d'essayer, ensemble dans un souci de cohérence, d'union et de projet commun, de bien faire..... et de le faire bien.

Luc REYNARD

Données scientifiques au mont Ventoux

Relevés d'altitude sur la D974 depuis Bédoin jusqu'à son point culminant

La municipalité de Bédoin, suite à des demandes d'homologation de records cyclistes, avait fait procéder aux relevés d'altitude des 4 points caractéristiques de la montée du Ventoux par sa face sud (voir précédent PASSADOU).

Ces relevés, et les calculs qu'ils ont induits, ont été effectués, à titre gracieux, par des géomètres-experts de l'UNGE 84 (Union nationale des géomètres-experts du Vaucluse) et transmis pour certification à l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) qui les a validés en juillet dernier.

Les résultats ont été dévoilés par Madame Sophie ARGENCE, président de l'UNGE 84, lorsqu'elle en a donné lecture à la conférence de presse qui s'est tenue, le 11 juillet dernier, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, en compagnie de Monsieur Bernard MONDON, rédacteur en chef des Carnets du Ventoux.

Les voici :

- 1) le kilomètre « zéro » au départ de Bédoin a une altitude NGF (*) de 309,39 m,
- 2) l'altitude NGF du repère placé au pont de Saint-Estève est de 529,91 m,
- 3) l'axe de la route au niveau du Chalet se trouve à une altitude NGF de 1 417,75 m,
- 4) le point culminant de la D974 à son arrivée au Ventoux a été mesuré à une altitude NGF de 1 897,10 m.



Dorénavant, nous pouvons donner officiellement le dénivelé exact d'une montée au Ventoux, par sa face sud, la plus emblématique, depuis le départ au km zéro, matérialisé par la bande en marbre blanc au début de la « route du Mont-Ventoux », jusqu'au point culminant de la route à son arrivée sous le sommet. Il est de 1 587,71 mètres ! Nos amis cyclistes, ne pourront plus dire qu'ils sont montés à vélo jusqu'au sommet du Ventoux puisqu'ils se sont arrêtés au sommet de... la route !

Considérant l'altitude exacte du sommet du mont Ventoux, 1 909,69 m (donnée officielle IGN), la différence entre celle-ci et celle du point culminant de la route, 1 897,10 m, est maintenant connue et officielle : elle est de 12,59 mètres.

Cette différence notable, revue à la baisse, est d'autant plus importante quand il s'agit de compter le dénivelé positif effectué par un cycliste qui tente le record d'enchaîner plusieurs montées du Ventoux dans un délai qu'il se fixe.

Ah, la précision scientifique !

(*) NGF : Nivellement général de la France

Luc REYNARD

La météo du sommet en direct

Depuis le récent retour d'une station météorologique au sommet du mont Ventoux, à l'initiative du SMAEMV (Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux) et d'INFOCLIMAT, inaugurée le jeudi 7 juillet dernier, il existe un moyen de connaître à l'instant « T » le temps qu'il y fait, s'il y a du vent ou non, s'il y fait froid ou chaud, etc. Rappelons que dans le Ventoux, montagne unique qui possède un gradient climatique très particulier, on peut passer, en très peu de temps, de la douceur provençale et méditerranéenne qui caractérise son piémont à des conditions météorologiques extrêmes, s'apparentant au climat polaire, à son sommet (voir l'article sur le Tour de France dans ce même numéro).

Pour tout savoir sur la météo du sommet : www.meteo-ventoux.fr

Denis FORT

Le TIPI, un service qui facilite les paiements

Mis en place par la DGFIP (Direction générale des Finances publiques), il s'agit d'un service de paiement en ligne par carte bancaire.

Vous avez reçu un avis de somme à payer émis par la municipalité pour la taxe de séjour, votre redevance d'occupation du domaine public, un loyer au lotissement du Cocadis ?

Pour payer, rendez-vous sur le site TIPI de la DGFIP : www.tipi.budget.gouv.fr.

Il vous sera demandé l'identifiant de la commune et la référence de la somme due qui figurent sur l'avis de somme à payer. C'est facile, rapide et sécurisé. N'hésitez plus !

A noter : le règlement des prestations du pôle enfance jeunesse telles que le centre de loisirs, le club jeunes et la restauration scolaire continue de se faire sur le portail famille « agora+ » accessible en un clic sur www.bedoin.fr.

La commune de Bédoin se dote d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Parce ce qu'elle est concernée par un PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) Sud-Ouest du Mont Ventoux, approuvé le 30 juillet 2007, la commune de Bédoin a l'obligation de se doter d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), document officiel pour toutes les communes de France, qui permet de prévenir et de sauvegarder la population en cas d'événements exceptionnels.

Aujourd'hui, si nous sommes confrontés à des événements climatiques, tels qu'incendies, inondations, tremblements de terre, nous le sommes aussi à des risques d'attentats et d'accidents exceptionnels. Pour faire face à ces situations, il existe un outil qui est le PCS.

Cela consiste à mettre au service de la collectivité une organisation, des moyens humains et techniques pour aider les secours, diffuser les informations, assurer la protection et le soutien de la population.

Pour ce faire, aidée par l'association ECTI (Entreprise, Collectivités Territoriales et Insertion), la municipalité a décidé de découper le territoire communal en 5 zones avec, pour chacune d'elle, un ou plusieurs responsables prêts à déclencher l'alerte et à diriger la population vers des points de rassemblement sécurisés.

Notre souhait est de ne jamais avoir à utiliser et à déclencher ce PCS. Cependant, au cas où ce besoin se manifesterait, nous devons être réactifs et nous avons prévu des moyens mécaniques pour répondre le plus efficacement possible avec, bien-entendu, l'aide des habitants, des services municipaux et des services d'urgence.

Les élus ont été conviés à plusieurs réunions. Ils seront là pour vous accompagner.

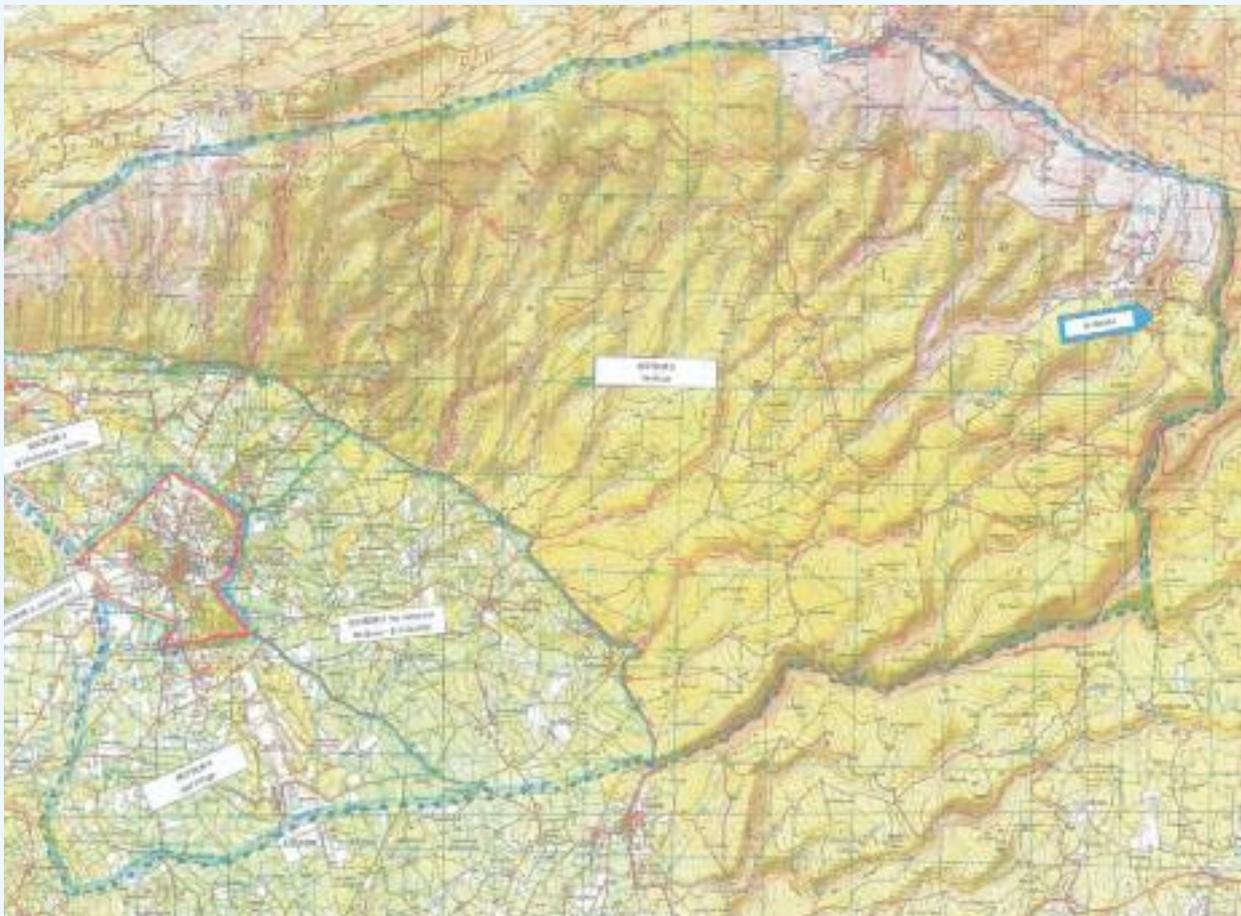
Le PCS a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal du 4 avril 2016.

Je vous invite à venir à la mairie consulter ce document qui précise, notamment, les 5 zones de découpage de Bédoin (voir plan ci-dessous).

Voir ci-contre le DICRIM de la commune (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) recensant les principaux risques impactant notre commune.

Chacun de nous doit être attentif et vigilant.

Michel DELL'INNOCENTI



LES BONS REFLEXES EN CAS DE SEISMES

PENDANT (protégez-vous la tête avec les bras)

A L'INTERIEUR



abritez-vous sous un meuble solide

A L'EXTERIEUR



éloignez-vous des bâtiments
si vous êtes en voiture restez-y

APRES



fermez le gaz et l'électricité
ne prenez pas l'ascenseur



ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



évacuez les bâtiments et n'y retournez pas



écoutez la radio
respectez les consignes des autorités

Numéros d'urgence

Mairie : 04 90 65 60 08
Gendarmerie : 17 ou 112
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15 ou 112

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

DICRIM DE LA COMMUNE DE BEDOIN



Le DICRIM est le Document d'Information Communal sur les risques majeurs. Il est établi par le maire à destination de la population de la commune. L'objectif du DICRIM est d'informer les citoyens sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés, sur leur conséquence et sur ce qu'ils doivent faire en cas de crise. Le maire y recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de la commune. Le citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

En cas de catastrophe une cellule de crise est implantée à la mairie conformément aux directives de la Préfecture afin de répondre aux besoins liés à une éventuelle crise locale.

La commune a établi un plan communal de sauvegarde (PCS) qui a été communiqué à la préfecture, à la gendarmerie et aux pompiers. Ce plan, consultable en mairie, décrit les responsabilités et les devoirs de chacun ainsi que les moyens que la commune pourra mettre à la disposition de la population.

Les Bons réflexes en cas d'inondation



fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations



montez à pied dans les étages



fermez le gaz et l'électricité



écoutez la radio
respectez les consignes des autorités



n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Crues torrentielles
Ces inondations, spécifiques aux torrents des montagnes, se caractérisent à la fois par une crue liquide et par une crue solide. Cet écoulement solide (bois, déchets divers) peut modifier considérablement l'écoulement de la crue liquide. Notamment en engravant le lit mineur ce qui diminue fortement ses capacités d'écoulement.

En Vaucluse, c'est le cas des vallats, à sec, en temps normal, qui peuvent se transformer en torrents dévastateurs après un gros orage.

Les bons réflexes en cas de feux de forêts

Informez les pompiers
(18 ou 112) si vous
Si vous êtes
témoin d'un départ
de feu
N'évacuez votre
maison que sur
ordre des autorités.

L'INCENDIE APPROCHE



dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation
arrosez les abords



fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE



rentrez rapidement dans le bâtiment au dur le plus proche



ne sortez pas sans ordre des autorités
fermez volets, portes et fenêtres
couvrez-vous avec des linges mouillés



ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
ne sortez pas sans ordre des autorités

MOUVEMENTS DE TERRAIN



Ce sont des déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol d'origine naturelle ou résultant d'activités humaines. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an).

- Effondrements de cavités souterraines
- Phénomène de retrait gonflement des argiles
- Tassement et affaissements de sols
- Glissements de terrain par rupture d'un versant instable
- Eroulement et chutes de blocs
- Coulées boueuses

Le pôle municipal « Enfance, Jeunesse, Éducation »

Le centre de loisirs

Le centre de loisirs de Bédoin, organisé dans les locaux scolaires, a accueilli en moyenne entre 40 et 60 enfants cet été. Les animateurs, Marion, Amélie, Franck, Nadine, Amélie, Marie, Bastien, Faustine et Laure, étaient présents pour permettre à tous ces bambins de passer de belles vacances sur la commune.

Entre les sorties à la piscine des mardi et vendredi et les différentes excursions proposées tout au long de l'été, ils ne se sont pas ennuyés. En effet, ils sont allés au parc Nyonsoleiado, sur les plages de la Couronne et au lac Pignédoré pour profiter des joies de la baignade et se préserver de la canicule, au festival d'Avignon pour le volet culturel, au labyrinthe de la Roque d'Anthéron pour le volet cognitif et aux Grandes Fontaines pour (re)découvrir le patrimoine local.

Une semaine de Capoeira a complété l'ensemble du programme pour découvrir cet art martial brésilien qui allie musique, chants, postures et combats chorégraphiés.

Au camping municipal de Bédoin, les plus petits ont également pu s'initier aux joies du camping avec une première nuit sous une toile de tente et une veillée contée. Quant aux plus grands, ils ont profité d'une semaine de camp à Martigues autour d'activités nautiques.

Ce fut un programme complet et varié dans lequel chacun a pu trouver son bonheur.



L'espace jeunes

Les ados du club jeunes ne se sont pas ennuyés non plus. Les animations ont été tout aussi variées. Vingt sept jeunes ont été accueillis tout au long de l'été pour profiter de plusieurs activités comme le raid aventure « Faï Boulega ». Ce raid a pour objectif le regroupement et la rencontre de jeunes de plusieurs structures mais également la découverte d'un autre territoire, celui de St-Saturnin-les-Avignon, cette année. Ont également été programmées une sortie au festival d'Avignon, l'ascension du géant de Provence en vélo et en nocturne, une sortie escalade à la Combe obscure, une soirée piscine et une sortie plage avec le centre de loisirs, une initiation au tir à l'arc et une sortie au mont Serein autour du « Dévalkart ».

Un séjour sportif à Ancelle qui a rassemblé 12 jeunes, a complété ce programme estival.

Rentrée 2016-2017 au groupe scolaire

Le mois de septembre est marqué par la traditionnelle rentrée des classes même si cette année, le plan « Vigipirate renforcé » a changé les habitudes. Toute l'équipe enseignante était là pour

accueillir les 76 enfants de l'école maternelle et les 144 de l'école élémentaire.

La répartition des élèves dans les classes est la suivante :

École maternelle :

- 24 en petite section avec Sophie JUAN-CONSTANT
- 23 en moyenne section avec Sabine MARCHANT
- 29 en grande section avec Laurence BERNARD.

École élémentaire :

- 25 en CP avec Samuelle BARTOLINI
- 26 en CE1 avec Sophie GAUDIN
- 27 en CE2 avec Véronique KIRKYACHARIAN
- 23 en CM1 avec Laurence THEOULLE
- 20 en CM1-CM2 avec Frédéric MARCENAT
- 23 en CM2 avec Christophe BERNARD.

Pôle Enfance Jeunesse Education & Action Sociale

Les 6 agents de la crèche municipale rejoindront la COVE à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le pôle enfance jeunesse éducation, placé sous la direction de Loïc DRIOT, rassemble 15 agents chargés de faire fonctionner l'ensemble du service pour le bien-être des enfants sur la commune.

3 agents d'entretien polyvalents contribuent à l'entretien des locaux municipaux.

3 agents de restauration confectionnent sur place les repas des enfants dans un souci de qualité et de proximité, 3 ATSEM veillent à l'accompagnement des enfants dans leur scolarité dès le plus jeune âge et 6 agents d'animation assurent le fonctionnement de l'accueil du matin et du soir, le CLAE (centre de loisirs associé aux écoles), le centre de loisirs le mercredi et lors des vacances scolaires.

Ils assurent également les TAP (temps d'activités périscolaires) avec 9 animateurs, enseignants et bénévoles supplémentaires. Ils proposent des activités éducatives de qualité.

Le centre de loisirs (ALSH)

Il est habilité par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, service déconcentré de l'État) et la PMI (Protection Maternelle Infantile, service du Conseil départemental). Il est dirigé par Marion NARDONE, assistée par son adjointe Amélie CAMUS-VIAL et toute l'équipe d'animation, Nadine LECOCQ, Franck RODRIGUEZ et Jessica PANTAGLOU. Il fonctionne le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël). Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés et des activités leur seront proposées en fonction des tranches d'âge.

Il prend place dans 2 salles du centre de loisirs, à l'école primaire « du haut », et les enfants sont accueillis :

- le mercredi de 12h à 18h, sauf jours fériés.
- pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 8h à 18h, sauf jours fériés et à l'exception de celles de Noël.

Les prix sont fonction du quotient familial :

Journée / mercredi		Enfants de Bédoin	Enfants des autres communes
	QF < 650 €	7.5 € / 4 €	9.5 € / 5 €
651 € < QF < 1100 €	8.5 € / 4.5 €	10.5 € / 5.5 €	
QF > 1101 €	9 € / 5 €	11 € / 6 €	

le CLAE

Cette structure d'accueil du matin et/ou du soir est habilitée par la DDCS et la PMI. Il vous permettra de déposer vos enfants avant l'école ou de les récupérer après les TAP. Une ou plusieurs activités seront proposées dans la salle du centre de loisirs à l'école primaire « du haut ». Il fonctionne tous les jours, de 7h30 à 8h45 et de 17h à 18h30.

Une tarification modulée en fonction des ressources des familles est appliquée pour l'accueil au CLAE :

C.L.A.E.		1 période d'accueil CLAE	2 périodes d'accueil CLAE
		Matin ou soir	Matin ou soir
	QF < 650 €	1.5 €	2 €
	651 € < QF < 1100 €	2 €	2.5 €
	QF > 1101 €	2.5 €	3 €

L'espace jeunes municipal, dirigé par Sébastien JACQUEMIN, est habilité par la DDCS. Il est municipal et fonctionne le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Des activités seront proposées aux adolescents dès 11 ans s'ils sont scolarisés au collège et jusqu'à 17 ans.



L'accueil est libre, c'est le principe de « l'ALSH ouvert » : les enfants pourront aller et venir à leur gré, à partir de 14 ans, et sous couvert d'une autorisation parentale pour les plus jeunes. L'accueil est organisé sur un site dédié aux jeunes à côté du stade, route de Carpentras.

Il fonctionne le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30 sauf jours fériés et lors de chaque période de vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30 également, sauf jours fériés et à l'exception des vacances de Noël. L'espace jeunes municipal est soumis à une adhésion de 12 €.

Afin de permettre à tous ces services de fonctionner au mieux, il est demandé aux familles de **s'inscrire au moins 7 jours** avant l'accueil des enfants sur le portail famille depuis le site internet de la commune (www.bedoin.fr). Attention, toute inscription est assujettie à un règlement en fin de mois. En cas d'absence de l'enfant, un justificatif médical sera demandé pour déduction des absences. En l'absence d'information 3 jours après la maladie, l'absence de l'enfant sera facturée.

Le temps d'activité périscolaire (TAP)

Les TAP répondent à la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs de 2013. Ils sont déclarés en ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et sont habilités par la DDCS. Ils répondent au projet éducatif territorial de la commune qui formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ils sont encadrés par des animateurs diplômés, les ATSEM, des agents municipaux qualifiés et des prestataires extérieurs. Ils sont

dispensés au sein de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du centre culturel, au city stade, à l'extérieur et dans les salles du centre de loisirs. Un cahier de liaison spécifique assurera le relais entre les parents, les enfants, les animateurs et ce temps périscolaire. Avant le début de chaque période, l'activité proposée à votre enfant, le lieu et son animateur vous seront spécifiés.

Ils sont organisés de 16h à 17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires, en 6 périodes définies comme suit :

- Période 1 : de la rentrée scolaire aux vacances d'octobre,
- Période 2 : de la rentrée des vacances d'octobre aux vacances de décembre,
- Période 3 : de la rentrée des vacances de décembre aux vacances de février,
- Période 4 : de la rentrée des vacances de février aux vacances d'avril,
- Période 5 : de la rentrée des vacances d'avril au pont de l'Ascension,
- Période 6 : du pont de l'Ascension aux vacances de juillet.

À Bédoïn, les TAP sont gratuits et facultatifs. Une possibilité d'inscription pour 1, 2, 3 ou 4 jours de la semaine est proposée, mais tout engagement sera pris sur la durée d'une période (de vacances à vacances).

Pour vous inscrire en cours d'année, sur une période complète uniquement, un accès TAP sur le portail famille sera ouvert un mois avant chaque période de vacances scolaires. Cette inscription devra impérativement se faire avant le début des vacances scolaires.

Il est rappelé aux parents que les enfants inscrits au CLAE du soir sont pris en charge à 17h, directement à la fin des TAP et que les enfants, dont les parents seront en retard à l'issue des TAP, seront automatiquement redirigés vers le CLAE du soir et soumis à facturation.

Nouveau service : repas du mercredi midi

À compter du mercredi 28 septembre, un nouveau service de restauration est mis en place à titre expérimental afin de faciliter la récupération des enfants le mercredi midi pour les familles qui travaillent. Sous condition d'inscription sur le portail famille ou en mairie, les enfants seront pris en charge dès la fin de la classe et conduits au restaurant scolaire. Les enfants seront ensuite accompagnés au portail à 13h par un animateur, ou conduits au centre de loisirs jusqu'à 17h si les personnes autorisées à les récupérer ne sont pas présentes à 13h. Ce service sera facturé aux parents concernés.

Vacances d'octobre

Les prochaines vacances commenceront le jeudi 20 octobre et se termineront le mercredi 2 novembre au soir. Afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux, le centre de loisirs et l'accueil jeunes seront ouverts tous les jours (sauf le 1^{er} novembre) et les inscriptions seront organisées sur une semaine en mairie et sur le portail famille. Une information sera diffusée aux familles via les écoles pour vous en donner les dates. Le programme est en cours d'élaboration. Il se veut différent et novateur pour proposer de belles vacances à vos enfants.

Contacts

Directrice du centre de loisirs : **Marion NARDONE**

06 29 70 25 48 - enfance@bedoin.fr

Directeur de l'accueil jeunes : **Sébastien JACQUEMIN**

06 24 98 81 14 - jeunesse@bedoin.fr

Responsable pôle EJE : **Loïc DRIOT**

04 90 65 65 18 - eje@bedoin.fr

Janine TREVILY

Les saisons culturelles de Bédoin

Environ 4000 personnes ont assisté à la programmation culturelle des 8 premiers mois de l'année. Jamais les spectacles proposés n'ont été aussi nombreux et diversifiés, attirant un public exigeant de plus en plus fidélisé.

Quelques temps forts ont été particulièrement appréciés comme ceux de la tradition provençale (la « Pastorale », l'estive, la Recampado, le feu de la Saint Jean), mais ce fut aussi « Intimement Barbara », Brassens, Brel, du théâtre, des conférences, de la musique classique, du Gospel, etc.

Une grande performance avec un budget limité qui contraint le service culturel à déployer un trésor d'imagination pour proposer toujours plus en maintenant la qualité. Merci à tous les acteurs de cette réussite !

24 manifestations lors des 8 premiers mois de l'année... Une moyenne de trois sorties par mois !

- Tradition : La Pastorale Riboun le 24/01
- Conférence : La truffe le 31/01
- Concert : hommage à Georges Brassens et Bobby La Pointe le 20/02
- Livre : « Bonheurs de lecture », le 27/02
- Conférence : « Survivre à l'enfer » le 08/03
- Carnaval : avec le groupe CABRE'CAN le 12/03
- Conférence : « Les Jas du Ventoux » le 22/03
- Théâtre : « Mélodieusement vôtre » par Cie KI PRO N'CO le 15/04
- Livre : « Bonheurs de lecture » le 23/04
- Conférence : « ATD - La grande pauvreté » le 24/04
- Concert : Jacques Brel le 30/04
- Théâtre : « Du plomb dans la cervelle » par la Cie D'Mentiel le 14/05
- Théâtre : « La Fête des Voisins » le 28/05
- Tradition : la Recampado les 11 et 12/06
- Concert : Ruth Philips et Saskia Rao de Haas aux violoncelles le 14/06
- Tradition : le feu de la Saint-Jean le 23/06
- Concert : chant lyrique, harpe classique et violon avec l'ensemble « Gala trio » le 26/06
- Concert : Anne-Laure Scotto à la maison de retraite le 30/06
- Concert : Gospel Train le 16/07
- Concert : musique baroque avec l' « Ensemble Soleil » le 23/07
- Concert : « Intimement Barbara » avec Agnès Ravaux le 28/07
- Concert : Choralies en Provence avec le chœur national des jeunes le 07/08
- Concert : musique médiévale avec l' « Ensemble Pandore » le 09/08
- Concert : avec « Taxi Pantai » et le groupe « Lo Barrut Polifonia » le 17/08
- Livre : « Bonheurs de lecture » le 30/09



On se régale !

Pierre Olivieri, bien connu à Bédoin pour son activité professionnelle de paysagiste, est un habitué des concerts et autres représentations culturelles de la ville. Il donne son avis de spécialiste sur la programmation 2016. *« J'en ai vu pas mal cette année et je suis comblé par la diversité et la qualité de tous ces événements. Je retiens particulièrement le concert dédié à la chanteuse Barbara qui était de qualité et dans un contexte gratuit qui a amené beaucoup de monde. La programmation de Madame Massendès est large et j'y ai trouvé aussi bien de la variété que du classique. Je ne demande juste que cela se renouvelle chaque année. Il y a vraiment une belle offre culturelle dorénavant... »*

Mais l'année n'est pas terminée, et faisant suite à un semestre riche en manifestations et à une période estivale au cours de laquelle des concerts nombreux et variés ont conquis Bédouinains et estivants, le service culturel vous propose les événements suivants :

- **dimanche 9 au dimanche 30/10** : l'exposition sur l'église Saint-Pierre de Bédoin, « 4 architectes pour une église : la controverse de Bédoin », salle d'exposition du centre culturel. Un programme sera disponible ultérieurement (entrée libre),
- **vendredi 14/10** : concert de musique classique par Ruth Philips, à 18h, Notre-Dame de Nazareth (entrée 15 €),
- **samedi 15/10** : conférence sur le « grand banditisme » par le commissaire Emmanuel Farrugia, à 20h30, salle du conte lu du centre culturel (entrée libre),
- **vendredi 11/11** : conférence sur « L'année 1916 » par Anne-Marie Isaac, à 15h, centre culturel (entrée libre),
- **dimanche 18/12** : concert de Noël avec Paulin Reynard et son groupe suivi des traditionnels « treize desserts », à 17h, au centre culturel (entrée 5 €).

Ainsi se terminera l'année 2016. Merci aux artistes. Merci aux bénévoles. Merci au public chaleureux qui nous encourage à présenter un programme toujours plus enrichissant et que nous invitons à revenir en 2017. En attendant, bel automne à tous !

Michèle MASSENDES

Tourbillon de « feuilles » d'automne à la bibliothèque municipale !

La bibliothèque municipale se met au diapason des saisons pour vous servir au mieux.

Au premier semestre de l'année 2016, la bibliothèque a proposé un atelier « pop-up » ainsi qu'une dizaine d'ateliers thématiques sur tablettes, pour enfants et adultes. Près d'une trentaine de Bédouinains en ont profité !

Sandrine ROCHEL, auteure bédouinaise de « Survivre à l'enfer, se reconstruire après l'inceste » a également été accueillie pour une conférence-rencontre très intéressante avec les lecteurs de la bibliothèque.

Cet été, la bibliothèque a activement participé à la manifestation nationale « **Partir en livre** » : bibliothèques de plein air, contes classiques et numériques, ateliers, spectacle acrobatique... Près de 400 enfants et leurs parents ont répondu présents à l'invitation qui leur avait été faite de partir à la découverte des livres !



Puis pour profiter encore des dernières belles soirées estivales de septembre, la deuxième édition des « **Contes sous les étoiles** » sur la colline Saint-Antonin a ravi un public familial venu nombreux.

Les saisons de la bibliothèque ont été rythmées par l'équipe de « **Bonheurs de lecture** » qui nous a présenté des spectacles de lectures en musique d'une grande sensibilité : un vrai moment de bonheur pour la centaine de spectateurs qui y ont assisté. Trois rendez-vous avec « **Bonheurs de lectures** » sont d'ores et déjà envisagés en 2017. Ne les manquez pas !

Après le bouillon culturel de l'été, prenez note des rendez-vous d'automne organisés par la bibliothèque :

- en octobre : voici venu le retour de la saison de « **L'heure du conte** » qui débutera, pour le plaisir des plus petits, le mercredi 5 octobre à 17h, salle du conte lu, au centre culturel H. Adam. Venez explorer l'imaginaire du monde entier... Tout près de chez vous !

- mercredi 12 octobre : à 18h, salle du conte lu, le tout nouveau « **club de lecture** » se réunira dans une ambiance très conviviale. Pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres !

Les prochaines dates à retenir : chaque 2^e mercredi du mois, soit les 9 novembre et 14 décembre prochains.

- samedi 19 novembre : à 20h30, salle du conte lu, **Sylvie Brun, conteuse**, nous fera découvrir son **nouveau spectacle « Filles du Ventoux »**. Pour écouter et partager quelques fameuses histoires et anecdotes autour du Géant de Provence !

- les ateliers numériques sur tablettes : ceux des enfants reprendront le jeudi 20 octobre pour partir à la découverte de l'archéologie. Ceux des adultes sont programmés les mardis 8 novembre et 6 décembre prochains pour de l'initiation.

Enfin, comme chaque automne, la bibliothèque mettra en avant les titres phares de la rentrée littéraire 2016.

Un nouveau magazine vrombissant est à votre disposition, il s'agit d' « **Auto-moto** » qui était demandé.

Venez découvrir toutes ces nouveautés !

04 90 65 69 72 - bibliotheque@bedoin.fr – www.bedoin.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h - Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h - Jeudi et Vendredi 16 h/18 h - Samedi 10 h/12 h

Les activités de la bibliothèque sont gratuites.

Bédoin Mont-Ventoux, en concours photo



Et si vous preniez Bédoin et tout son territoire municipal en photo ? Et si, en toute simplicité, vous vous lanciez dans le concours amical municipal 2016 ?

Voici quelques conditions de participation :

- le concours est gratuit et ouvert à tout photographe amateur,
- vos photos devront mettre Bédoin et son environnement communal en valeur de façon originale, insolite et artistique, en toute saison,
- vous pouvez présenter une à deux photos, en orientation « portrait », tirées sur papier au format A4.

Une exposition sera consacrée à vos photos avant la fin de l'année. Si vos photos remportent l'une des trois premières places du concours, un prix amical vous sera remis.

N'attendez plus pour nous adresser vos photos car la date limite du lundi 31 octobre approche vite !

Règlement et dossier d'inscription disponibles à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, à l'office du tourisme ou téléchargeables sur www.bedoin.fr

Des agents au service d'une commune attractive, touristique et dynamique



À la police municipale, c'est désormais la parité avec l'arrivée au poste de Florence JEANNIN-PUISANT depuis le 8 juillet dernier.

Détachée de la Fonction Publique d'État, Florence occupe les fonctions de placier-régisseur et d'ASVP (agent de surveillance de la voie publique). Elle vient renforcer l'équipe des trois gardes-champêtres titulaires.

Depuis le 1^{er} août, Jacques RODRIGUEZ a rejoint le service technique en tant qu'agent polyvalent, suite au départ à la retraite de Gérard SORBIER.

Depuis la rentrée scolaire, Isabelle SALADIN permet à vos enfants de traverser en toute sécurité, de 8h30 à 9h et de 17h à 17h30, sur le passage piétonnier situé devant les bureaux de la police municipale.

Julien BEYNET, responsable de la cantine scolaire, a choisi de quitter la collectivité au 1^{er} octobre pour se consacrer à un projet personnel. La municipalité le remercie pour son engagement et sa disponibilité auprès des jeunes convives. Elle lui souhaite pleine réussite. Il est remplacé par Hélène RODRIGUEZ qui confectionnera les repas en cuisine avec Thomas DELVILLE, y compris ceux de la crèche qui seront livrés en liaison chaude avec l'aide d'Isabelle.



Les nombreuses festivités ont mobilisé les 13 agents du service technique qui durant tout l'été ont assuré le transport de matériel, l'installation, la pose et la dépose de mobilier (barrières, chaises, estrades, podium, sonorisation, etc.), l'entretien des voiries et des espaces verts, et mené plusieurs travaux dans les bâtiments avant la rentrée.

Un partenariat participatif innovant entre municipalité et acteurs économiques de la commune

Pour satisfaire le besoin d'un nouveau minibus, nécessaire pour assurer le déplacement des enfants du centre de loisirs et du club « jeunes », la commune a trouvé une solution originale en passant une convention avec AF COMMUNICATION. L'accord prévoit que cette société se charge de couvrir le prix d'achat du minibus en vendant des espaces publicitaires visibles sur le véhicule. De fait, 21 entrepreneurs locaux ont adhéré à ce projet d'intérêt général. Leur contribution a permis de financer intégralement ce superbe minibus de 9 places. La municipalité de Bédoin les en remercie chaleureusement.



La réception du véhicule et la remise des clés ont eu lieu sur le parvis de l'hôtel de ville en présence des chefs d'entreprises, d'élus et d'agents municipaux. La convention est valable trois ans au terme desquels la commune peut acheter le véhicule au prix du moment ou demander une prorogation pour trois années supplémentaires.

Denis FORT

Liste des entreprises qui ont financé le minibus :

Nicolas CLAIR, peinture décoration, **Pascal LECLERE**, domaine de Bélézy Provence, **Mmes BRUSSET**, brasserie « Le Vendran », **Christophe BERTHON**, CFC, froid climatisation, **Juan CHACON**, Chalet Reynard, **MM. CHAUVRAT & MAZET**, électricité plomberie, **Ludovic DUTEL**, électricité plomberie, **Sonia et Laurent TRAZIC**, domaine de la Massane, **Éric et Thierry DELBART**, garage du Ventoux, **MM. GIARDINI**, sables graviers, **Thierry CIPPOLA**, Harmony déco, béton ciré, **Johanna BEAUMONT**, hôtel « La Garance », **Chantal MAURIN**, Le fournil de Ste-Colombe, **Tony CAPOULADE**, Les cavaliers de la Louvière, **Jérémy MATHIEU**, élagage, **Isabelle GOSSARD**, restaurant O'Riquet, **Jan LEMMENS**, Portail de l'Olivier, bar tabac, **Franck RECORDIER**, ferronnerie, **Laurent PASCAL**, Ventoux services, électricité, **Nathalie et Philippe DURAND**, Pizza Phil de Bédoin, et **Éric et Luc FISCHER**, marbrerie, de Carpentras.

Un nouveau prêtre attaché à Bédoin



Photo Christine BEORCHIA

Depuis le 17 septembre 2016, notre commune accueille son nouveau curé, Sébastien MONTGARD, un enfant du pays. Outre la paroisse de Bédoin à laquelle il est attaché, il a en charge les paroisses des villages alentours. Le jour même, une messe de secteur inaugurale a été célébrée en l'église Saint-Pierre. Pour clôturer la cérémonie, la commune a organisé au centre culturel un apéritif dînatoire, qui a réuni de nombreux paroissiens

(environ 300). Certains d'entre eux ont donné un sérieux coup de main aux organisateurs... Qu'ils en soient remerciés. L'ambiance était sympathique et chaleureuse. Luc REYNARD a souhaité la bienvenue au Père Sébastien. Pour tous renseignements, M. le Curé réside au presbytère, place de la Clastre.

Michèle MASSENDES

Bilan de la fréquentation de la saison touristique 2016

La saison touristique n'est pas encore terminée car nous constatons une forte présence de la clientèle internationale en cette période mais nous pouvons dresser un 1^{er} bilan pour les mois de juillet et août.

80% des professionnels affichent un bon niveau de fréquentation en juillet et en août. Mais si les locations des chambres d'hôtes semblent stables, les hôtels et les campings présentent une tendance à la baisse au mois d'août. Les bons chiffres chez nous, et dans les communes autour du Ventoux, correspondent en partie au passage du Tour de France qui apporte de la gaieté et de la convivialité autour de cet événement. La fréquentation française semble plus élevée cette année, la fréquentation étrangère est plus stable avec peut-être une clientèle italienne en légère hausse.

Le succès de notre aire de camping-cars ne s'est pas démenti et nombreux sont les camping-caristes qui sont venus sur les pentes de notre Ventoux apprécier le calme et profiter des belles randonnées proposées par l'office de tourisme.

Nos vacanciers ont été également très sensibles à la variété des manifestations proposées : expositions, concerts, soirées de la fête votive, etc.

Donc un bilan favorable dans l'ensemble. Nous restons une destination très prisée et reconnue mondialement et nul doute que nos amis touristes seront au rendez-vous en octobre pour profiter des couleurs flamboyantes de notre Ventoux en automne.

En ce qui concerne le camping municipal, nos amis campeurs et habitués étaient là. La fréquentation a été excellente en juillet (taux d'occupation proche de 100%) une légère baisse a été constatée en d'août ainsi que pour les entrées de piscine.

Merci à toutes nos équipes qui œuvrent pour le confort des touristes et qui préparent déjà la saison 2017.

Colette LECLERCQ

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, il nous a fallu dissocier l'opération des logements locatifs pour tous au quartier des Ferrailles de la modification du règlement.

A compter du 10 octobre 2016, les documents concernant le quartier des Ferrailles seront consultables à la mairie aux heures d'ouverture durant un mois. Cette modification simplifiée sera ensuite soumise au Conseil municipal de Bédoin. S'agissant du règlement, pour lequel des adaptations sont nécessaires (suppression du coefficient d'occupation des sols, extensions en zone agricole, dispositions relatives à la défense incendie), il est envisagé de solliciter la nomination d'un commissaire enquêteur. Ce projet sera ensuite présenté en réunion publique avant l'enquête. Au terme de celle-ci qui durera un mois, un document définitif prenant en compte les avis du commissaire et des Personnes Publiques Associées (services de l'État, chambres consulaires, collectivités territoriales) sera présenté au Conseil municipal de fin d'année. Les différentes dates seront affichées en mairie, publiées par voie de presse et disponibles sur le site internet de la commune : www.bedoin.fr. Nous restons sur l'objectif d'écrire un nouveau règlement à l'horizon 2017. Le zonage reste quant à lui inchangé.

Intégration de parcelles dans le domaine communal considérées comme des biens vacants sans maître

Les biens sans maître sont des biens immobiliers vacants, dont le propriétaire est inconnu (aucun titre de propriété), disparu, ou décédé.

Deux situations sont à distinguer :

- les immeubles vacants sans maître qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté. Dans ce cas, le bien est incorporé dans le domaine de la commune, de droit. Une vingtaine de comptes de propriétés a été recensée.
- les immeubles vacants sans maître qui n'ont pas de propriétaires connus et pour lesquels les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis trois ans. Une procédure spécifique est en cours pour une dizaine de parcelles.

La liste des parcelles concernées est disponible sur le site internet de la commune et affichée en mairie.

Jean-Marc PETIT

Cimetière de Bédoin : concessions abandonnées

Nous vous informons que la municipalité engage une procédure de reprise des concessions abandonnées. Une liste des concessions concernées sera affichée aux portes du cimetière. Nous invitons les titulaires de concessions arrivées à terme, ou leurs proches, à contacter le service de Police Municipale dans les meilleurs délais ».

Michel DELL' INNOCENTI

Le 14 juillet 2016 à Bédoin ? Une date mémorable...

Depuis 1951, c'est la 16^e fois que les coureurs cyclistes du Tour de France ont fait l'ascension du mont Ventoux, avec 9 arrivées d'étape au sommet et la toute dernière au Chalet REYNARD. Cette année encore, nous avons eu la joie de voir notre beau village traversé par la caravane du Tour et les coureurs avant que ces derniers n'attaquent la montagne.



Plusieurs jours avant, des centaines de milliers de spectateurs convergèrent vers Bédoin et s'installèrent un peu partout et principalement sur les pentes de notre Ventoux pour la grande fête du Tour de France.

Cependant la veille, le mercredi 13 juillet, une rumeur s'est propagée aussi rapidement que le vent qui soufflait : le vent d'une puissance extraordinaire ne permettrait peut-être pas une arrivée au sommet ?

Puis cette nouvelle inquiétante a été confirmée en fin d'après-midi : l'arrivée serait jugée au niveau du Chalet Reynard. Ce fut une grosse déception pour tous, spectateurs et associations locales qui étaient positionnés entre le Chalet Reynard et le col des Tempêtes. Nos visiteurs qui s'y étaient installés depuis plusieurs jours ont dû opérer un retour nocturne en redescendant par le versant nord,

des personnes en état d'hypothermie ont dû être évacuées de nuit par les secours.

Je remercie les services techniques qui, en pleine nuit, ont eu à déplacer et réinstaller l'arrivée au Chalet Reynard, ainsi que celui des communications qui, dans le même temps, ont eu à relier le nouveau dispositif au PC de diffusion audiovisuelle installé au col des Tempêtes, le bien nommé en ces circonstances.

La course fut particulière avec le maillot jaune, Christopher FROOME (Royaume-Uni), qui, suite à une chute de vélo provoquée par une foule en surnombre, fut obligé de courir à pied sur quelques centaines de mètres. C'est Thomas de GENDT (Belgique) qui remporta la victoire de l'étape au Chalet Reynard. Il a ainsi inscrit son nom dans la liste des vainqueurs du Ventoux.

Côté météorologie, rappelons que le mercredi 13 juillet, le mistral soufflait à 103,7 km/h, le jeudi 14 à 169,2 km/h et le vendredi 15 à 100,8 km/h. Les températures de ces mêmes jours furent respectivement de 2,8°, 0,6° et 0,4°, sans parler des températures « ressenties » qui, avec « l'effet vent », étaient très largement inférieures à celles relevées.

Une fois de plus, le Ventoux a montré qu'il est une vraie montagne au climat changeant, une montagne à part entière... et entièrement à part !

Marqueur de l'année 2016 à Bédoin, le Tour de France fut un rendez-vous exceptionnel et une occasion de découverte de notre commune et, au-delà, de notre région par d'innombrables visiteurs, et de retombées économiques sensibles pour nos entreprises et commerces locaux.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour cette belle réussite !

Luc REYNARD

Le Tour cycliste féminin international de l'Ardèche - Grand prix du Vaucluse 2016

2016 est une année exceptionnelle dans la fabuleuse histoire du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche (TCFIA), puisqu'il est venu dans le Vaucluse s'attaquer au mont Ventoux dans l'étape mythique de l'Isle-sur-la-Sorgue à Bédoin, avec l'ascension du Ventoux et une arrivée au sommet, le tout après 94.9 km d'effort !

Samedi 3 septembre dernier, c'est sans surprise que l'autrichienne Ana KIESENHOFER (25 ans) a remporté le Grand Prix du Vaucluse en arrivant la 1^{ère} de cette 3^e étape du TCFIA au sommet du Ventoux, en 3 h 40' 58", suivie à la 2^e place à 3' 53" de la brésilienne Flavia OLIVEIRA (35 ans). La française Edwige PITEL (49 ans) a terminé 3^e à 4' 01" de la gagnante.

Cette manifestation sportive de grande envergure, puisqu'elle comprenait 6 journées d'étapes qui se sont déroulées du 1^{er} au 6 septembre, sur un parcours totalisant 622 km, est « la » référence dans le monde du cycliste féminin.

Cette année, il y avait 150 coureuses au départ, dont plusieurs médaillées olympiques et des championnes du monde, 33 nationalités différentes, soient 25 équipes. Celle de la gagnante est sponsorisée par le site velo101.com dont le directeur de publication est le bédouin Philippe LESAGE.

Le public était venu nombreux à Bédoin et sur les pentes du Ventoux, redonnant un petit air de Tour de France à Bédoin, pour encourager ces sportives de haut niveau qui honore le sport féminin dont la valeur n'est plus à démontrer.

A l'arrivée, Madame Michèle MASSENDES, conseillère municipale, a remis au nom de l'amicale des donneurs de sang bénévoles un bouquet de fleurs et le maillot de la combativité (photo).

Vincent POUILLAUDE



Le semi-marathon du Ventoux 2016 - 6^e édition

Après 6 années d'existence, le semi-marathon du Ventoux a connu de nouveau un beau succès populaire tant auprès du public que des 600 coureurs à pied qui se sont élancés au départ de Bédoin vers le sommet du Ventoux, le dimanche 31 juillet dernier.

Rappelons que cette « grosse » manifestation sportive est organisée depuis 2011 par l'association du « Racing club de Bédoin », avec la collaboration de la municipalité et qu'elle attire d'année en année de plus en plus de participants, femmes et hommes. Pour certains d'entre-eux, elle représente même le « graal » de leur saison sportive. En effet, ce semi-marathon réputé difficile se court en montée sur 21,6 km avec un dénivelé positif de 1 610 m !



Le vainqueur de 2015, Nicolas ANSIAUX, détenteur du record des dernières éditions en 1 h 37' 52", était de nouveau au départ cette année sachant qu'il aurait fort à faire avec Julien NAVARRO, « pointure nationale » du trail. Le scénario prévu d'un « coude à coude » entre ces 2 hommes s'est révélé exact jusqu'à la stèle de Tom SIMPSON, à partir de laquelle Julien NAVARRO a placé une accélération annonciatrice de la victoire, décrochant irrémédiablement Nicolas ANSIAUX qui s'est également fait dépasser par Nicolas NAVARRO, le frère de Julien. La ligne d'arrivée a été franchie en 1 h 39' 47 " et le record masculin de cette épreuve reste invaincu.

Par contre, chez les femmes, un nouveau record a été établi en 1 h 48' 32 " par Aline CAMBOULIVES, déjà gagnante des éditions 2013 et 2014, et qui améliore son propre record de 3 ".

Il faut également noter une performance hors norme, celle de Robert GRUNINGER qui, à 80 ans, est arrivé au sommet en 3 h 40'. Chapeau bas, Monsieur GRUNINGER !

Cette épreuve a maintenant une couverture médiatique puisqu'elle a fait l'objet d'un encart dans deux magazines spécialisés en plus des différents articles parus dans la presse locale. Notre semi-marathon du Ventoux est maintenant reconnu comme plateau sportif à l'échelle nationale et même au-delà : 65 départements français présents, 14 nations représentées avec 70 coureurs étrangers. On vient donc de très loin pour le semi-marathon du Ventoux : pour l'anecdote, cette année un coureur polonais est venu tout spécialement de Pologne à Bédoin pour y participer ! Les nombreuses inscriptions ont permis d'alimenter de façon conséquente la caisse de l'école de foot.

Côté organisationnel, ce sont de nouveau plus de 80 bénévoles qui ont contribué au succès de cette manifestation avec l'aide de la police municipale et du service technique de la ville. Une demi-journée consacrée aux « pédestres » est une bonne initiative tant au niveau sportif qu'économique et contribue à entretenir et diversifier la notoriété déjà grande de Bédoin.

Pour l'édition 2017, les organisateurs souhaitent pouvoir, avec l'aide de la commune, élargir à 800 le nombre des participants. Merci à vous tous pour cette belle manifestation « 100 % Bédoin » !

Alain CONSTANT

Bravo à nos sportifs, Philippe et Florian



La municipalité est fière d'avoir parmi son personnel un grand sportif, **Philippe BLANC**, agent du service technique, qui pratique la course à pied à un haut niveau.

Du 22 au 28 août dernier, il a couru l' « **UTMB, l'ultra trail du Mont-Blanc** », le rendez-vous incontournable des trailers du monde entier.

Épreuve de course à pied en montagne avec un parcours de 170 km et des passages à plus de 2 500 mètres d'altitude, elle se déroule sur 4 jours et totalise plus de 10 000 mètres de dénivelé positif !

Philippe, parti en compagnie de plus de 2 300 coureurs, représentant 87 nationalités différentes, s'est classé 757^e en 41 h 45'. C'était sa 1^{ère} participation à ce trail mythique du tour du Mont-Blanc !

En octobre 2015, il avait participé à « **La diagonale des fous** », course à pied qui traverse l'île de la Réunion de Saint-Pierre à Saint-Denis, soit 167 km de course avec des passages à plus de 2 200 mètres d'altitude et un dénivelé positif de plus de 9 700 mètres. Il est arrivé 461^e, sur 2 700, avec un temps de 44 h 14'.

Un grand bravo à Philippe à qui nous souhaitons d'autres belles aventures sportives et humaines.

A l'occasion de la fête de l'automne et des associations, Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin, a remis un trophée à **Florian ANDRIEUX**, fils du responsable de notre camping municipal, Bruno.

En effet, Florian, tout juste 16 ans, 1m92, est passionné par le lancer de marteau, sport qu'il pratique depuis seulement 4 ans avec un palmarès déjà impressionnant : 4 fois champion du Vaucluse, 3 fois champion de Provence, 2 fois champion inter-régional et sélectionné dans l'équipe de lancer de marteau de la région PACA.

Aujourd'hui, son objectif est de participer aux championnats de France 2017.

Classé en catégorie cadet, il lance un poids de 5 kg et son record est de 43,78 m.



Son club, L'UAC (Union athlétique Carpentrasienne), est fier de lui et nous aussi. Bravo Florian !

Hommage - Serge GUILLOU, artiste peintre



Résidant depuis de nombreuses années dans l'ancienne mairie de Bédoin, Serge Guillou est mort le 15 août dernier à l'aube de sa 84^e année. Il laisse de nombreuses œuvres derrière lui. Titulaire du prix de Rome de peinture en 1957, ancien étudiant de l'école nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, Serge Guillou fut près de 30 ans conseiller culturel pour les arts plastiques auprès de la municipalité de Vitry-sur-Seine. Depuis 1958 de nombreuses expositions personnelles et collectives étayent sa carrière, ainsi que quelques réalisations monumentales dont le porche d'entrée du lycée agricole d'Avignon.

Ces dernières années, par un incessant travail thématique sur la place de l'homme dans le temps et l'espace, Serge

Guillou avait orienté ses recherches prospectives sur la stéréopeinture où un tableau vu de 2 points distincts laisse apparaître aux tréfonds du relief d'étonnantes courbes en 3D. En d'autres temps et dans un autre cycle de son œuvre il avait abordé le thème de l'Apocalypse. La boucle n'aurait pas pu être bouclée car ses expériences picturales s'inscrivaient dans une recherche sans fin.

Pour connaître mieux Serge GUILLOU, une monographie consacrée à cet artiste peintre chercheur a été écrite par Raoul-Jean Moulin (éditions S.M.I. Paris 1977) et l'article « A Bédoin, les stéréopeintures de Serge Guillou » par G. Pairoux est paru dans les Carnets du Ventoux n°57 d'octobre 2007, disponible à la bibliothèque de Bédoin.

La commune de Bédoin rend hommage à cette personnalité audacieuse dans son art toujours en mouvement et adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Guy PAIROUX

La fête de l'automne et des associations 2016

Le samedi 10 septembre, place de la République au cœur du village, ce fut la journée de la traditionnelle fête de l'automne et des associations.

Trente associations étaient présentes et vous êtes venus nombreux à leur rencontre découvrir leurs stands et vous renseigner sur les nombreuses activités qu'elles vous proposent. Tout au long de la matinée, des animations étaient offertes, et des démonstrations de judo, de GRS (gymnastique rythmique et sportive), de danse écossaise, de danse country, etc.... ont fait le spectacle.

Vous avez pu aussi vous initier au concours de tir de pétanque, de jonglerie avec un ballon, faire du VTT (un circuit enfants le matin et un circuit adultes l'après-midi). Les animateurs de l'association « Taxi Pantai » vous ont emmenés jusqu'à la chapelle de Nazareth et vous y ont présenté leur atelier vocal. Des balades en poney assurées par l'association « Les cavaliers de la Louvière » ainsi qu'un joli manège autotracteur ont régalé les plus petits.

Le directeur de l'école élémentaire, Christophe BERNARD, avait organisé quant à lui une visite des locaux scolaires.



Le pôle « Enfance Jeunesse Éducation » de la mairie, partie prenante de l'organisation, était sur place également avec le centre de loisirs et le club jeunes.

Vous avez certainement croisé des petites créatures toutes colorées et joyeuses qui avaient été maquillées par Marion, Amélie et Jessica. Et même des « grands » ont voulu eux-aussi être maquillés !

Quant au repas de midi offert par la municipalité aux associations et aux bénévoles, acteurs de cette belle journée, il a été un moment de repos et de partage très apprécié des convives. Il s'agissait d'une délicieuse paëlla au petit épeautre, préparée par nos deux cuisiniers, Julien et Thomas, qui font les repas des enfants des écoles et du centre de loisirs.



Cette journée a été aussi l'occasion d'assister au geste généreux de l'association « Bédoin Ventoux en marche » dont la présidente, Lucette MONTI, a remis un chèque de 500 euros au directeur de l'école élémentaire, au profit des coopératives scolaires. Cette somme a été récoltée à la buvette tenue par l'association lors des inscriptions de « La Sporta » en juin dernier.

Cette année encore, nous avons eu la chance d'avoir une sonorisation assurée par le stand de l'association de la « MJC » que nous remercions pour sa précieuse aide technique.

La communication est aussi un élément important participant à la réussite de cette belle journée. Je tiens à féliciter et remercier Philippe ROZÉ pour la réalisation de l'affiche de la fête et de son dépliant.

Tous ces acteurs, issus de la vie associative de Bédoin, se sont mobilisés pour faire de cette journée une très belle fête de l'automne et des associations.

Un seul petit regret : le rallye photographique des enfants prévu l'après-midi a dû être annulé par manque d'inscription. Je remercie vivement tous les bénévoles pour leur enthousiasme, leurs actions et leur implication. Ils ont contribué à cette réussite. Nos visiteurs auront pu échanger et discuter avec tous ces partenaires passionnés. Je souhaite qu'ils aient trouvé les offres, culturelles, sportives et autres, qui répondent à leurs attentes.

Merci à tous... et à l'année prochaine !

Vincent POUILLAUDE

Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Le « Petit journal » de la MJC, avec son choix d'activités sportives, culturelles et artistiques est à votre disposition au secrétariat, à la mairie, à l'office de tourisme et à l'espace jeunes municipal. Vous pouvez le télécharger sur notre site www.mjcbedoin.org.

La MJC propose deux nouvelles activités : l'œnologie avec Chloé et l'atelier créations avec Alexandra.

Renseignements et inscriptions : auprès de Véronique, notre secrétaire (au 2^e étage du centre culturel H. Adam, les mardi et jeudi de 17h à 19h, le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 9h à 12h).

Assemblée générale : elle se tiendra dans la salle du « conte lu » au 1^{er} étage du centre culturel, le 25/11/2016 à 18h.
04 90 65 95 66 – secretariat@mjcbedoin.org - www.mjcbedoin.org

Cinéal

Programme du vendredi 07/10/2016 : à 18h30, « L'âge de glace : les lois de l'univers » et à 20h30, « Un petit boulot ».

Nous recherchons des bénévoles pour tenir les permanences. Venez prendre contact avec les membres de l'équipe lors des séances de cinéma au centre culturel.

Aide aux devoirs

La MJC est toujours à la recherche de bénévoles qui pourraient donner un peu de leur temps, un temps précieux, pour aider les enfants du primaire à faire leurs devoirs.

Renseignements : contactez Véronique MAUROY, responsable de l'aide aux devoirs, au 06 88 82 41 88.

Espace régional internet citoyen (ERIC) – ECG de Bédoin (informatique et multimédia)

Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), la MJC et l'association Linux Ventoux organisent la 3^e « Faites de la récup' » le samedi 26 novembre prochain. Le programme de cette journée sera prochainement à votre disposition. Rappelons que cette manifestation est toujours l'occasion de nous apporter votre matériel informatique ancien.

Entrée libre et gratuite. Venez nombreux !

numerique@mjcbedoin.org

www.mjcbedoin.org/index.php?pages/informatique – www.facebook.com/eric.mjcdebedoin

Destination Mont-Ventoux Comtat venaissin Pays de Sault

Chaque année, dans le cadre du festival « Ventoux Saveurs », notre association organise des randonnées à vélo ayant chacune un thème. Les deux dernières, celles des dimanches 18 septembre et 2 octobre, étaient intitulées « Le repos des lavandes » (50 km) et « Le repos du verger » (35 km).

« Le repos des vendanges », aura lieu le **samedi 22 octobre : 60 km env. - Dénivelé 500 m.**

Deux randonnées accompagnées à VTC et VAE : les Gorges de la Nesque via Methamis et St Hubert, retour par la route touristique.

Pour la randonnée à VTC : RV devant la cave TerraVentoux de Mormoiron dès 9h (départ 9h30, retour vers 16h30).

Pour la randonnée en VAE : RV devant la cave TerraVentoux de Villes-sur-Auzon, dès 9h30 (départ 10h, retour vers 16h30).

Ces deux randonnées requièrent une bonne condition physique.

Pour les deux groupes, repas de midi à Monieux au restaurant Les Lavandes.

Coût de la journée (repas compris) : 25 €

Ajouter 12 € en supplément pour la mise à disposition d'un VAE (TerraBike)

Inscription impérative avant le 20 octobre (nombre de places limité).



Daisy FROGER-DROZ

06 75 44 13 04 - dfdint@free.fr - www.destination-ventoux.com

Bédoin Ventoux en marche



Créée en 2014, l'association « Bédoin Ventoux en marche » répond à une véritable attente de la population locale et environnante. En effet, dès la première année de fonctionnement, une cinquantaine de personnes y ont adhéré et, sous la houlette de quatre animateurs, trois sorties de trois niveaux différents leur ont été proposées chaque semaine.

En toutes saisons, le mont Ventoux, les monts de Vaucluse, le Luberon, les Alpilles offrent leurs merveilleux panoramas, véritables cartes postales, agrémentés d'un patrimoine rural remarquable. Bonne humeur, convivialité et respect de l'environnement sont les mots-clés de notre engagement associatif !

Lucette MONTI

06 10 37 42 61 - lucette.monti@orange.fr

En forme à Bédoin

L'association « En forme à Bédoin » a repris ses activités gymniques et arts énergétiques depuis le 5 septembre. Grâce à son affiliation à la Fédération française sports pour tous et à ses animateurs diplômés, elle permet de proposer des cours de qualité à tous ceux qui souhaitent entretenir leur condition physique et se sentir bien dans leur corps.

Pour la saison sportive 2016/2017, nous proposons les cours de gym tonique, stretching, Qi Gong, Tai Chi Chuan, Pilates, Fitball, Zumba-renfo, renforcement musculaire et danse écossaise. Le programme détaillé est disponible sur demande ainsi que sur notre site web et la page Facebook.

Nous serions heureux de vous accueillir pour une séance gratuite dans un ou plusieurs de nos cours !

L'équipe dirigeante - 06 12 75 40 66 - formabed@orange.fr
www.enformeabedoin.com – www.facebook.fr/enformeabedoin

Association de Défense des Usagers de l'Eau et de l'Assainissement (ADUEA)

Le 25 juin 2015 le Syndicat Rhône Ventoux (SMERRV) qui assure la distribution de l'eau et son assainissement dans 29 communes du Comtat Venaissin a voté majoritairement une hausse exorbitante de sa part dans le coût de l'assainissement collectif (+370% pour Bédoin).

En conséquence, les factures d'eau des habitants de Bédoin ont bondi de 45 à 50% en moyenne depuis le 1^{er} juillet 2015. La commune, représentée par Monsieur Pierre Colin et en accord avec Monsieur le Maire a voté contre cette décision (voir Lou Passadou de septembre 2015).

À la suite de la réunion publique du 20 mai dernier, beaucoup de nos concitoyens ont rejoint l'ADUEA.

Pour en savoir plus sur nos actions passées et à venir, contactez l'ADUEA à Bédoin,
Philippe BABINET - 06 11 52 85 51 - babinetphilippe@orange.fr

Amicale du don du sang

Le don de sang sauve des vies. Le besoin en poches de sang est toujours très important.

Trois fois par an, l'amicale du « Don de sang » de Bédoin fait appel à votre générosité et à votre solidarité pour des personnes dont la santé est en situation de danger. Un jour ou l'autre, chacun de nous peut être concerné à cause d'une maladie ou d'un accident.

En 2016, ce sont près de 200 donneurs qui sont venus aux collectes de Bédoin. Nous espérons plus pour 2017 et nous comptons sur vous.

Les prochaines collectes auront lieu les mardis 28/02, 04/07 et 21/11/2017.

Venez-y nombreux, un accueil chaleureux vous sera réservé par une équipe de médecins, d'infirmières et de bénévoles.

« Tout au long de l'année, donnons notre sang, sauvons des vies ».

Michèle MASSENDES - 06 29 78 54 20 – mimichouguy@gmail.com

Linux Ventoux

L'informatique ne doit pas se résumer à utiliser tout le temps les mêmes outils et l'ordinateur doit s'adapter à son utilisateur et non l'inverse. L'association Linux Ventoux s'organise pour vous proposer de découvrir et de choisir vos alternatives dans le monde des logiciels libres. A l'occasion de cette nouvelle saison 2016-2017, nous vous invitons à venir nous rencontrer à l'espace jeunes municipal (EJM) de Bédoin, à côté du stade, à 14h30, les samedis :

- 08/10/2016 : atelier sur les images et photos numériques,
- 12/11/2016 : remise du kit de survie pour GNU/Linux,
- 26/11/2016 : « Faites de la récup' » organisée en association avec l'ERIC de la MJC de Bédoin, parce qu' « informatique » peut aussi rimer avec « écologique »,
- 10/12/2016 : devenez consommateur tout en restant derrière votre ordinateur, téléphone ou tablette, à l'aide de conseils.

Nos permanences : les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.

L'équipe de Linux Ventoux - <https://linux-ventoux.org>

Etat Civil

BIENVENUES :

Jeanne CUZON née le 25.06.2016
Tino OUAOUAA né le 29.06.2016
Raphaël SEGLAR DEL VECCHIO né le 03.07.2016
Sandro NARO né le 30.07.2016
Louis BROUTIN né le 11.08.2016
Alice ESPOSITO née le 13.08.2016
Charlie TRACOL MOTTE..... né le 03.09.2016

FÉLICITATIONS :

Justine DEMARDOU-TISSERAND et Arnaud CHERIFI..... le 02.07.2016
Delphine PIERRARD et Romain BRIFFA le 27.08.2016
Marie-Cécile PLAUCHU et Christophe LIGNERES le 03.09.2016
Evelyne THOMAS et Didier SOLle 17.09.2016

CONDOLÉANCES :

Robert WILLEMS (64 ans) le 14.06.2016
Gilles ROLLAND (49 ans)..... le 25.06.2016
Yves GUINTRAND (93 ans)..... le 17.07.2016
Lutgardis GEUKENS vve FLAMENG (85 ans)..... le 14.08.2016
Serge GUILLOU (84 ans) le 15.08.2016

Nouveaux horaires de la pharmacie LELIEVRE

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
le samedi de 9h à 12h.

Horaires du cabinet médical

	Matin	Après-midi
Lundi	Dr Casegas <i>sur rendez-vous</i> Dr Gubert <i>consultations libres dès 8h30</i> Dr Hansberger <i>sur rendez-vous</i>	Dr Casegas <i>sur rendez-vous</i> Dr Gubert <i>sur rendez-vous</i> Dr Hansberger <i>sur rendez-vous</i>
Mardi	Dr Hansberger <i>consultations libres dès 9h00</i> Dr Gubert <i>sur rendez-vous</i> Dr Casegas <i>sur rendez-vous</i>	Dr Hansberger <i>sur rendez-vous</i> Dr Gubert <i>sur rendez-vous</i>
Mercredi	Dr Hansberger <i>sur rendez-vous</i> Dr Gubert <i>sur rendez-vous</i> Dr Casegas <i>consultations libres dès 8h30</i>	Dr Hansberger <i>sur rendez-vous</i> Dr Casegas <i>sur rendez-vous</i>
Jeudi	Dr Casegas <i>sur rendez-vous</i> Dr Gubert <i>consultations libres dès 8h30</i> Dr Hansberger <i>sur rendez-vous</i>	Dr Gubert <i>sur rendez-vous</i> Dr Hansberger <i>sur rendez-vous</i>
Vendredi	Dr Casegas <i>consultations libres dès 8h30</i> Dr Gubert <i>sur rendez-vous</i>	Dr Casegas <i>sur rendez-vous</i> Dr Gubert <i>sur rendez-vous</i>

Tous les matins, il est possible de consulter un médecin sans rendez-vous. Tél : 04 90 65 92 12

Fête de Noël

Comme l'an dernier elle se déroulera sur 3 jours. Une campagne d'information sera lancée début décembre pour vous donner toutes les précisions nécessaires.



Fête des enfants le vendredi 16 décembre

Le vendredi sera consacré aux enfants dès la sortie des classes (canon à neige, Père Noël, spectacle aux lampions) puis aux parents avec une animation de l'association All'Stars (repas).

Le marché de Noël le samedi 17 décembre

Pour la 3^e année consécutive la municipalité organise le marché de Noël qui se tiendra sur la place de la Vigneronne, de 9 h 00 à 17 h 30, le samedi 17 décembre prochain, avec une offre élargie de produits du terroir, de spécialités de fin d'année et la présence de quelques producteurs du marché paysan.

Petits et grands pourront profiter des attractions foraines, des balades à dos d'ânes gratuites, et assister aux visites surprises du Père Noël qui se glissera dans la foule au moment où l'on s'y attendra le moins !

Mon petit doigt m'a dit qu'il devrait montrer le bout de sa barbe pendant l'apéritif qui sera offert à tous par Monsieur le maire en compagnie des conseillers municipaux. Rendez-vous est donné à 12 h 00 sur le parvis du centre culturel.

Le marché de Noël, c'est seulement une fois par an. Venez nombreux !

Concert de Noël le dimanche 18 décembre

Avec Paulin Reynard et son groupe suivi des traditionnels 13 desserts à 17h au centre culturel.

Jean-Louis RIBAS

Calendrier des gardes des médecins

Docteur BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA, CAUT à Mazan, HANSBERGER, GUBERT, CASEGAS à Bédoin, LUNADIER et CROUSSE à Mormoiron, NADRA à Villes-sur-Auzon, COSTE à Malemort.

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

8-9 octobre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
15-16 octobre	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
22-23 octobre	Dr Olivier CROUSSE	04.90.34.56.49
29-30 octobre	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
1 ^{er} novembre	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
5-6 novembre	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
11-12-13 novembre	Dr Olivier CROUSSE	04.90.34.56.49
19-20 novembre	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
26-27 novembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
3-4 décembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
10-11 décembre	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
17-18 décembre	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
24-25 décembre	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
31 décembre	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27

**SAMU 15 – POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
ou numéro européen 112**

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE
Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237



**Flashez
sur
Bédoin**